

Etudiants étrangers en France

Autor(en): **Passy, Edith**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Lehrerinnenzeitung**

Band (Jahr): **2 (1897-1898)**

Heft 8

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-309989>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Anmerkung der Redaktion.

Die nachfolgenden beherzigenswerten Ratschläge für alle, die mit Erfolg dem Studium der französischen Sprache in Frankreich obliegen wollen, sind dem Blatt „Le Maître Phonétique“ entnommen und von einer leider nicht genannt sein wollenden Kollegin für die Lehrerinnen-Zeitung ins gebräuchliche Französisch übersetzt worden. (Dass sie nicht ins noch gebräuchlichere Deutsch übersetzt wurden, wird hoffentlich niemand übel nehmen.)

Wir haben diese zeitgemässe Arbeit im Interesse unseres Leserkreises lebhaft begrüsst, wird es doch heutzutage für Alle, die eine Sprache lehren wollen, zur unumgänglichen Notwendigkeit, sich wenigstens eine Zeit lang in dem Lande aufzuhalten, wo die betreffende Sprache heimisch ist. Als gute Schweizer und Schweizerinnen werden sich nun unsere Landeskinder zum Studium der französischen Sprache vorzugsweise der französischen Schweiz zuwenden, wo sie ja auch alles finden können, was sie für ihren Zweck nötig haben. — Damit nun aber am einen, wie am andern Ort, keine Zeit unnütz verloren gehe, wird jeder und jede Studierende wohl daran thun, die nachfolgenden Ratschläge einer erfahrenen Beobachterin genau zu studieren und denselben thunlichst nachzuleben.

Etudiants étrangers en France.

Voilà bien longtemps que je suis tentée d'écrire un petit mot dans le „Maître Phonétique“ au sujet des étrangers venant à Paris dans le but de se perfectionner en français.

J'ai eu depuis quelques années l'occasion de voir un grand nombre de jeunes institutrices et de jeunes professeurs qui viennent avec l'espoir de beaucoup profiter de leur séjour. Hélas! Les premiers mois sont souvent complètement perdus parce que les étudiants les passent dans des pensions bondées d'étrangers et surtout de compatriotes. — Je ne parle ici que des étudiants venant pour la langue, désireux de beaucoup travailler, et dont les moyens sont limités. Je laisse de côté ceux qui étudient les arts; ils ont d'autres intérêts.

Généralement, quand un étranger vient en France, il a demandé des adresses à ses compatriotes. Avec ce système, les pensions recommandées deviennent des rendez-vous pour les personnes de la même nationalité; du reste, pour que ces pensions bon marché fassent leurs affaires, il faut qu'elles aient un grand nombre de pensionnaires. D'ailleurs, le prix est quelquefois trompeur; on ne réfléchit pas qu'il faut y ajouter beaucoup de dépenses supplémentaires; en en faisant le total, on arrive à une somme, qui permettrait de se placer dans une famille simple où on serait peut-être seul étranger. Il vaudrait mieux faire quelques sacrifices au point de vue du luxe, et profiter vraiment d'une société française que d'entendre uniquement le français des étrangers; mais voilà, on a peine à penser qu'on est à Paris, et qu'on doit vivre dans une famille simple où le service est imparfait, l'habitation sans élégance et la vie monotone. De leur côté, les familles françaises craignent souvent le contact des étrangers, car elles pensent qu'il faudra changer leur manière simple et économe pour satisfaire leurs pensionnaires. — Je crois qu'il y a malentendu sur ce sujet, et que les étrangers pourraient souvent écarter ces idées préconçues.

Dans les grandes pensions bon marché, le maître et la maîtresse ont beau se multiplier, il est impossible à deux personnes françaises de contrebalancer dans une conversation à table (c'est généralement la seule occasion qu'on a d'entendre le français) l'élément étranger! Je suis souvent navrée de voir les grands sacrifices qu'on fait pour obtenir de si faibles résultats. Peut-être ne peut-on pas toujours faire mieux? Je voudrais pourtant signaler quelques précautions utiles.

D'abord, ne jamais venir à Paris avec l'espoir de trouver, une fois arrivé, des leçons ou des occupations. Surtout ne jamais s'engager dans une situation par l'intermédiaire d'un journal ou d'une agence, sans s'informer minutieusement, par des Français si on en connaît, ou par les pasteurs étrangers résidant à Paris. Je pourrais, sur ce sujet, citer plus d'une histoire triste.

Puis, en aucun cas, ne s'engager dans une pension ni famille pour plus d'un mois, de manière à se rendre compte par soi-même. Naturellement tâcher d'habiter près du quartier où l'on veut se rendre souvent; car les distances sont grandes, et c'est une fatigue et une dépense d'aller, par exemple, tous les jours d'Auteuil à la Sorbonne.

Voilà qui va bien, me dira-t-on; mais comment trouver des adresses de familles disposées à recevoir chez elles des étrangers? — C'est parfois compliqué. Mais, il me semble que „l'Association Phonétique“ pourrait du moins aider un peu ses membres dans cette recherche.

Souvent des familles françaises qui connaissent nos relations avec l'étranger, nous demandent de leur trouver des pensionnaires. Dans une certaine mesure, je peux connaître leur manière de vivre. Je pourrais donc aider un membre de „l'Association Phonétique“ en lui indiquant des adresses qui me paraissent répondre à ses besoins. Bien entendu, il faudrait prendre mes indications comme un simple renseignement, et non comme une recommandation; je ne voudrai prendre aucune responsabilité. Il faudrait si possible voir par soi-même, et toujours, même dans ce cas, ne jamais s'engager pour plus d'un mois, afin de juger de l'intérieur, et de la sympathie qu'on éprouve pour les maîtres de la maison; car les progrès dépendent souvent de la sympathie et du milieu intellectuel dans lequel on est placé. Personne ne peut juger de ces choses pour un autre.

Même avec de bonnes adresses, on ne peut guère éviter complètement la compagnie des étrangers. Mais il y a un choix à faire parmi les étrangers: c'est surtout les compatriotes qu'il faut fuir. Puis, si la famille française est nombreuse, l'élément étranger est dominé, il y a plus de chance de conversation. Les enfants sont surtout précieux pour les personnes parlant peu et timides, car on se gêne moins avec eux, et ils sont enchantés de corriger les grandes personnes.

En tout cas je conseille beaucoup aux étrangers de venir passer un jour ou deux à l'hôtel, avant d'aller par eux-mêmes voir aux différentes adresses. Les frais d'hôtel seront vite rattrapés, si on tombe bien ensuite.

Nos collègues qui trouvent quelques unes de mes indications utiles, pourraient écrire au bureau du „Maître Phonétique“, en ayant soin de dire très clairement: la nationalité, le prix de pension qu'on ne veut pas dépasser, le but des études et le quartier qu'on préfère pour ses occupations.

Comme de juste, joindre un timbre ou une carte postale pour réponse.

Edith Passy.